

Olivier BARBARY
Statisticien
IRD, département DSS, U.R. 'Mobilités et Re compositions Urbaines'

**Mobilité, urbanisation et identité des populations noires
du sud-ouest colombien**

Atelier international CIDSE-IRD

Bondy, 12 & 13 décembre 2000

**CATEGORIES PHENOTYPIQUES, SEGREGATIONS SPATIALE ET
PERCEPTION DE LA DISCRIMINATION A CALI**

- 1. Echech de l'approche 'ethnique' et significativité de l'approche 'phénotypique'**
- 2. Deux constats sur la ségrégation résidentielle... et des questions de méthode**
- 3. Niveaux et variations de la perception des discriminations socio-raciales**

Marseille, novembre 2000

Introduction

L'un des principaux objectifs du programme CIDSE/IRD sur les populations afrocolombiennes du sud-ouest colombien est, comme il a été dit ce matin, dans un contexte juridique, politique, économique et social en plein bouleversement, de renouveler les moyens théoriques, méthodologiques et empiriques pour décrire et analyser la, ou plutôt les 'conditions noires'. Le volet sociodémographique de l'étude mené à Cali s'est attaqué, en particulier au moyen d'une enquête statistique, au problème central de la mesure et de la caractérisation des situations de ségrégation et de discrimination dans lesquelles se trouve la population afrocolombienne, et à la mise en évidence des causes et des processus qui y conduisent. A ce stade d'avancement partiel de l'analyse, je voudrais présenter rapidement la synthèse de certains résultats et de leur interprétation, pour soumettre au débat certaines questions théoriques et méthodologiques avant d'entamer des analyse plus fines. Résoudre, ou du moins faire évoluer, une problématique du diagnostic statistique et de l'explication d'un processus de ségrégation et de discrimination socio-raciale, et de ses répercussion sur la dynamique urbaine a en effet, à Cali comme ailleurs, plusieurs conditions liminaires fortes :

- 1) Cela suppose d'abord, dans le cas qui nous intéresse, la mise en oeuvre de catégories binaires séparant les populations noire et non noire, et l'analyse de leur pouvoir discriminant, au sens statistique du terme, sur les conditions économiques et sociales des deux populations. Dans une première partie, je montrerais que, de ce point de vue, on peut parler d'échec de l'approche ethnique et de significativité de l'approche phénotypique. C'est en effet le cas en ce qui concerne la mesure des effectifs de population, et également pour faire un constat général sur l'existence de la ségrégation résidentielle à Cali, que j'aborderais dans la deuxième partie. Dans la communication suivante, Hector Fabio Ramirez apportera d'autres arguments à l'appui de la distinction phénotypique des populations du point de vue, notamment, des inégalités des conditions de vie à Cali. Mais ces divers constats posent, lorsqu'il s'agit de les interpréter en terme de processus, des problèmes méthodologiques et théoriques.
- 2) En effet, pour être en mesure de raisonner 'toutes choses égales par ailleurs' et de relativiser la pertinence analytique et le rôle propre des catégories phénotypiques, il faut prendre en compte les autres facteurs de segmentation économique et sociale... c'est une des raisons principales de la complexité du questionnaire et en particulier de sa dimension biographique. La simple mise en évidence, comme on le verra, du rôle des lieux d'origine comme facteur d'hétérogénéité interne de la population afrocolombienne et comme déterminant important de sa ségrégation résidentielle, débouche immédiatement sur la question de l'articulation (ou de la séparation) des facteurs raciaux et socioéconomiques et sur celle de la double échelle temporelle, historique et biographique, à laquelle se développe le processus. La question de la méthode statistique d'analyse est alors posée.
- 3) Enfin, qu'on la considère ou non partie prenante de la définition de la ségrégation en tant que fait social, la discrimination – c'est à dire l'inégalité des chances d'accès à différentes ressources – et sa perception, sont des dimensions très importante pour comprendre le comportement des acteurs et son impact sur la

structure et la dynamique socio-spatiale de la ville. La troisième partie donnera quelques chiffres issus des questions d'opinions posées à ce sujet dans l'enquête, puis à partir d'une analyse plus fine, par régression logistique, j'essaierais de poser quelques hypothèses d'interprétation qui illustrent la complexité en jeux lorsqu'on aborde la question de la discrimination.

1. L'échec de l'approche 'ethnique' et la significativité de l'approche 'phénotypique'

Le projet d'une enquête spécifique sur la population noire et mulâtre de Cali est venu du constat que les sources statistiques disponibles ne permettaient pas l'analyse des différences socio-démographiques, économiques et culturelles existantes entre les populations de différentes origines ethniques. En fait, le premier constat qu'il a fallu faire est qu'elles ne permettaient tout simplement pas l'identification de ces population et la mesure de leur effectif. Ainsi, à Cali, quand on a comparé le volume de population noire et mulâtre que permettait d'estimer très grossièrement l'exploitation des lieux de naissances saisis par le recensement de 1993 avec celui obtenu par l'identification phénotypique lors de l'enquête, le verdict fut clair : 10,5% du total de population dans le premier cas contre 25% dans le second ; c'est que l'importance de la population noire native de Cali invalide une approche essentiellement centrée sur l'origine géographique des migrants. Mais d'autre part, comme on le sait, le DANE avait introduit dans le recensement de 1993 une question d'autoperception ethnique, assez proche du modèle Etats-unien : « appartenez-vous à une ethnie, un groupe indigène ou à une communauté noire ? ». A Cali, cette approche fut un echec complet en ce qui concerne l'estimation du poids démographique des minorités (transp. 1) : 1/2 % seulement de la population totale a répondu 'oui', toutes origines ethniques confondues, plus de 95 % 'non' et 4% n'a pas répondu. De plus les fréquences de réponses positive augmentaient à peine chez les recensés originaires des régions de peuplement presque exclusivement noir, comme la côte pacifique des départements du Nariño, du Cauca ou du Valle et le département du Choco.

En revanche la caractérisation phénotypique externe, par les enquêteurs, et la question d'autoperception de la couleur de peau posée dans l'enquête, conduisent à des résultats qui d'une part sont réalistes, du point de vue démographique, et d'autre part et surtout, sont très significatifs de plusieurs réalités sociologiques importantes (transp. 1) :

- Premier constat, sans éluder son caractère arbitraire, la caractérisation phénotypique de la population à Cali, par des enquêteurs bien formés, est methodologiquement praticable : il y a eu un consensus sémantique sur les catégories et l'analyse statistique des caractérisation des différents enquêteur dans des contexte de composition phénotypique homogène de la population, n'a pas constaté de variation importante de leur attribution. D'autre part cette approche conduit à des estimations vraisemblables des volumes de population, dont l'ordre de grandeur a été confirmé depuis, par l'enquête Banque Mondiale/Municipalité de Cali effectuée un an plus tard avec la même méthodologie de caractérisation des ménages.

- Deuxième constat, l'acceptation quasi totale de l'auto-identification par la couleur de peau à Cali (avec seulement 0,3% de non réponse) mais également, comme on s'y attendait, un déphasage important entre caractérisation externe et auto caractérisation. Les couleurs du métissage comme 'canela' (10% des déclarations) et 'trigeña' (38%) absorbent une bonne partie de la population caractérisée comme noire ou mulâtre (25% de caractérisation externe contre 18% d'auto déclaration), et surtout de la population blanche (46% de caractérisation externe contre 30% d'auto déclaration).
- Troisième constat, l'importance du métissage que l'on peut saisir à deux niveaux : au niveau individuel avec les chiffres de populations mulâtre et métisse (respectivement 10,4% et 28%) et au niveau des ménages par leur composition phénotypique, qui montre une très importante mixité : au sein des ménages afrocolombiens, seule 48% de la population est caractérisée noire, tandis que 35% de la population des ménages de contrôle est métisse. En tant que catégorie d'analyse, la population 'afrocolombienne' ne peut donc pas être l'objet d'une définition unique ; c'est au contraire la confrontation de ses multiples définitions possibles qui peut permettre de rendre compte de la réalité.

2. Deux constats sur la ségrégation résidentielle... et des questions de méthode

Ces premiers résultats, et les estimation d'effectifs qu'ils permettent, nous semblaient justifier notre approche et bien augurer de la pertinence du phénotype, attribué par l'enquêteur ou auto déclaré, en tant qu'analyseur des processus de différenciation, segmentation ou ségrégation socio-spatiale à Cali... Nous allons voir maintenant que c'est vrai dans le cas de la ségrégation résidentielle, avec, cependant, d'importantes variations selon l'échelle d'observation du phénomène, et à condition bien sur de considérer le phénotype comme un facteur parmi d'autre et d'être en mesure d'évaluer et de relativiser son rôle propre.

La première série de cartes (transp 2) représente la proportion de population résidente de chaque catégorie phénotypique estimée par l'enquête par secteur cartographique. Elle ne laisse pas de doute sur l'existence d'une ségrégation résidentielle selon le phénotype à Cali, mais un sens qu'il faut préciser :

1. premièrement, on observe que les distributions spatiales des quatre catégories, noire, mulâtre métisse et blanche se différencient nettement ; les classes représentées sont les quartiles des quatre distributions, et on constate dans tous les cas des variations spatiales importantes de la fréquence relative, ce qui colle à une définition très générale de la ségrégation résidentielle
2. deuxièmement, la plus forte concentration dans les quartiers pauvres de l'Est de la population noire tandis que la population blanche elle, est fortement sur-représentée dans les quartiers de classes moyennes et aisées de l'axe nord-sud... atteste effectivement l'existence d'un handicap socio-économique global pour la population noire de Cali. Pour en donner la mesure, citons deux indicateurs au

niveau de l'ensemble des quartiers populaires de l'Est formé du district d'*Agua Blanca* et des extensions périphériques de l'Est (communes 6, 7, 13, 14, 15 et 16) : l'enquête nationale ménages de juin 1998 y situe à 55% le taux de pauvreté, versus 39% en moyenne à Cali, et à 15% le taux d'indigence, versus 10% en moyenne.

3. mais troisièmement, que dans tous les cas, il ne s'agit que d'une concentration résidentielle relative qui n'autorise pas à parler de ghettos ethniques à Cali. Comme le montre les valeurs maximales des pourcentages et les écarts aux moyennes, à l'échelle des secteurs de recensement, la mixité est conservée partout et on est très loin, par exemple, des taux de concentration ethnique atteint, à l'échelle comparable du block, dans les grands ghettos noirs des Etats-Unis.

D'autre part, une exploitation plus fine des données de l'enquête montre qu'une partie du processus de ségrégation résidentielle se joue à des échelles inférieures. A celle de la stratification socioéconomique des quartiers et des îlots avec, par exemple dans l'ensemble des quartiers populaires de l'Est, des fréquences relatives de résidence de la population noire dans les strates socio-économiques les plus basses supérieures à celles des autres populations. Ou encore à l'échelle du logement comme on le verra avec les résultats que présentera Hector Fabio sur l'inégalité des conditions d'occupation des logements. Ces différentes échelles du processus posent des problèmes méthodologiques délicats lorsqu'on s'attache à produire des indicateurs synthétiques du degré de ségrégation caractérisants différents espaces, soit dans une optique comparatiste, soit pour les mettre en relation avec d'autres variables dans des modèles explicatifs. Par exemple, Hervé Lebras a montré que les différents indices proposés jusqu'à maintenant (indices de ségrégation construits sur l'entropie ou le chi 2, indice de concentration comme le coefficient de Gini) sont sensibles à l'échelle de mesure des effectifs et ne conviennent pas à la mesure de la ségrégation à l'échelle des unités d'habitation. Ces difficultés méthodologiques constituent un premier obstacle, lorsqu'on vise, au delà du constat, l'analyse du processus générateur de la ségrégation ou l'analyse de son impact sur d'autres faits sociaux. Au niveau de l'interprétation, un autre défi nous est posé que je voudrais mettre en évidence à partir d'un deuxième constat sur la ségrégation résidentielle à Cali. On verra qu'il a également des conséquences méthodologiques.

Cette série de cartes (transp 3), montre, d'après les données censitaires de 1993, les distributions résidentielles des migrants originaires de la région de peuplement noir et de leurs descendants nés à Cali, selon les différentes origines géographiques. Elle conduit à un premier niveau d'explication de la ségrégation : le degré de concentration des schémas résidentiels, en particulier dans les quartiers pauvres de l'Est, est très variable selon le lieux d'origine, et ces variations correspondent assez exactement aux inégalités du développement régional. Aux originaires des régions les plus pauvres et les plus isolées du point de vue de l'infrastructure économique et sociale, échoient les plus grandes difficultés d'insertion, et ils se retrouvent à Cali fortement concentrés dans les quartiers pauvres : c'est le cas des migrants de la côte pacifique du Nariño, du département du Choco et dans une moindre mesure de la côte pacifique du Cauca. Au contraire la distribution spatiale des originaires des espaces plus riches et

économiquement mieux intégrés, comme le Nord du Cauca et surtout la côte pacifique du Valle avec le port de Buenaventura, se rapproche beaucoup plus de celle de l'ensemble de la population qu'on voit sur la dernière carte.

La juxtaposition des deux résultats (existence d'une ségrégation raciale d'un côté et lien avec les lieux d'origine de l'autre), nous met dans un cadre d'interprétation exemplaire du problème de l'articulation (ou de la séparation), dans l'enchaînement causal qui conduit à la ségrégation résidentielle, des facteurs raciaux, socio-économiques, historiques et géographiques : Les noirs de Cali sont-ils ségrégués dans l'exacte mesure où un handicap de capital économique et culturel 'hérité' de leurs 'régions d'origine' les cantonne dans les quartiers pauvres ? Cela ne ferait que renvoyer d'une part à l'explication de ces inégalités régionales qui, elle-même, met en jeu une géographie 'racialisée', et d'autre part à l'explication des mécanismes de reproduction de ces inégalités en ville et à travers les générations... ce que Jacques Brun appelle « l'incapacité de la ville moderne à produire l'intégration ». Ou bien au contraire, à capital économique et culturel égal, vaut-il encore mieux, à Cali, être blanc que noir ? Si c'était le cas, la dimension ethnique de la ségrégation serait irréductible.

Il ne fait pas de doute que la résolution de ce problème passe par l'introduction d'autres données, de type contextuel et biographique. En effet, à cause, entre autres, de sa forte mobilité, il n'y a pas d'homogénéité démographique, sociale ou culturelle de la population noire colombienne. De ce fait les analyses à partir d'agrégats trop généraux conduisent souvent à attribuer faussement au facteur ethnique et à 'l'héritage culturel' des caractéristiques qui apparaissent spécifiques à ce niveau mais disparaissent lorsqu'on contrôle l'hétérogénéité interne des populations : un cas exemplaire à cet égard est l'explication de la sur-fécondité globale qui existe à Cali chez les femmes afrocolombiennes et qui disparaît lorsqu'on raisonne à conditions socioéconomiques égales. Les femmes afrocolombiennes n'ont pas une fécondité supérieure parce qu'elles sont noires mais parce qu'elles sont plus pauvres, dans l'ensemble, que les autres. L'analyse doit donc prendre en compte, outre le facteur racial, d'autres facteurs importants d'hétérogénéité des individus: origines migratoires, itinéraires résidentiels extra et intra-urbains, conditions d'insertion résidentielle, professionnelle, sociale et culturelle, etc. Par ailleurs, l'importance des effets contextuels impose le recours à une information homogène, dans des référents spatiaux et temporels précis, sur un ensemble de 'situations' locales et régionales : quartiers de Cali, localités d'origine, zones économiques de départ de la migration ou par lesquelles celle-ci transite. Dans l'interprétation, l'articulation des facteurs spatiaux, temporels, sociaux et raciaux est fondamentale pour appréhender à la fois les contraintes structurelles du niveau macro et les stratégies et interactions du niveau micro des individus, des ménages et des réseaux, et permettre l'intelligence des processus, dans leur double temporalité historique et biographique. L'une des questions que nous nous posons avant d'entreprendre d'autres analyses est celle du choix d'une méthodologie statistique adaptée à cet objectif. Elle doit probablement être faite d'aller et retour entre des outils descriptifs et typologiques appliqués aux trajectoires individuelles, résidentielles, professionnelles et familiales, et le recours à des modèles qui devront intégrer la

synthèse de l'hétérogénéité des comportements individuels réalisée dans la première étape, et les déterminants contextuels qui peuvent être pertinents à des niveaux d'agrégation supérieurs (facteurs historiques et géographiques régionaux, modalités de la segmentation résidentielle et sociale à différentes échelles, etc.); on pense alors aux modèles de Cox et à l'analyse multi-niveaux. Vaste programme en tous les cas !

3. Niveaux et variations de la perception des discriminations socio-raciales

L'opinion majoritaire à Cali, toutes couleurs de peau confondues, est que la discrimination existe, aussi bien au travail que dans d'autres situations, le plus souvent envers les noirs, mais aussi envers les indiens, les pauvres, les personnes âgées, les femmes, etc (transp. 4). Ainsi 65% des personnes interrogées répondent affirmativement à la question sur son existence dans le travail ; la proportion est de 60% dans les ménages de contrôle, 77% au sein des ménages afro-colombiens et atteint 82% chez les femmes caractérisées comme noires. De surcroît, plus du tiers des personnes qui pensent qu'elle existe, la jugent fréquente (presque tous les employeurs ou beaucoup d'entre eux). Pour les enquêtés, les deux principaux motifs de discrimination professionnelle sont très clairement l'appartenance raciale et la classe sociale : 55% des personnes interrogées citent les noirs comme première catégorie de population visée et 24% les pauvres et les personnes peu éduquées. Les personnes âgées (5%), les femmes (3%), les jeunes (2%) et les indigènes (0,5%) ne viennent qu'ensuite. De même, plus de la moitié de l'échantillon pense que les noirs sont moins bien traités que les autres personnes par la police et au travail, et autour de 30% que c'est aussi le cas dans les hôpitaux et les centres de santé, à l'école et au collège, dans les transports publics ou lors des démarches administratives. Seule exception, l'existence de discriminations raciales au sein du quartier est moins souvent mentionnée (18%). Enfin, au sein des ménages afro-colombiens, 24% des enquêtés déclarent avoir été personnellement victimes de discrimination alors que cette proportion n'est que de 10% dans les ménages de contrôle. La fréquence de déclaration est de 32% parmi la population noire (contre 15% pour la population mulâtre et 10% seulement pour la population blanche) et augmente encore dans certains segments de population, presque toujours en liaison avec des situations de travail : femmes noires employées domestiques, personnes noires discriminées à l'embauche dans les entreprises, particulièrement dans le secteur de la grande distribution (Éxito, Makro, Ley, etc.).

Il existe bien sûr des variations significatives dans la perception de la discrimination. Les chiffres montrent par exemple une conscience plus exacerbée des femmes qui s'explique par l'accumulation des risques de discrimination raciale, sociale et de genre. Dans la même logique d'exposition au risque, on observe aussi un net gradient selon le phénotype, les fréquences croissant généralement dans l'ordre : Indigènes, Métis, Blancs, Mulâtres, Noirs. Pour explorer plus systématiquement ces variations de la discrimination perçue par les enquêtés, on a recouru à la modélisation logistique. Les variables soumises à la régression sont les réponses dichotomiques aux questions sur l'existence de discriminations envers les noirs dans les sept contextes (hôpital et

centres de santé, écoles et collèges, transports, services de l'administration, au travail, par la police et au sein du quartier) et l'occurrence d'une expérience personnelle de discrimination. La régression s'applique successivement à l'ensemble de l'échantillon interrogé (1880 personnes) puis au sous échantillon de phénotype noir ou mulâtre (1256 personnes). Nous recherchons les déterminations de la perception au sein d'un ensemble de variables individuelles caractérisant les enquêtés (phénotype, âge, sexe, niveau d'éducation, catégorie socioprofessionnelle, statut migratoire, zone de résidence dans Cali), mais nous souhaitons également tester l'hypothèse d'un effet des caractéristiques de l'enquêteur (une variable croisant leur sexe et leur phénotype est introduite), et enfin, prendre en compte les relations éventuelles entre les sept premières réponses et l'occurrence d'une expérience personnelle de discrimination (c'est-à-dire que, pour les sept premières questions, le modèle intègre comme variables indépendantes l'occurrence d'une expérience personnelle de discrimination et réciproquement).

Les performances des modèles sont variables mais intéressantes : 55% de réponses correctement prévues pour la discrimination dans les hôpitaux et centres de santé, 62% pour la discrimination dans les transports et au sein du quartier et jusqu'à 70% pour la déclaration d'une expérience personnelle de discrimination. Les premiers résultats importants concernent l'ensemble des modèles.

Tout d'abord, les caractéristiques de l'enquêteur (sexe et phénotype) n'ont d'effet significatif sur aucune des réponses aux questions posées. La relation enquêteur/enquêté n'a donc pas l'importance que l'on pouvait craindre et que lui prête souvent les critiques de ce type d'approche.

Il faut ensuite noter qu'aucun des modèles ne permet d'accepter l'hypothèse d'indépendance entre régresseurs, ce qui n'est pas surprenant étant donnés les relations observées dans d'autres analyses, par exemple entre statut migratoire, catégorie socio-professionnelle et zone de résidence dans Cali.

Une troisième conclusion générale confirme ce que laissent supposer les fréquences du tableau 3 : il existe un effet propre important du phénotype sur la perception des discriminations. Par exemple, dans le modèle de la déclaration d'une discrimination personnelle, sur l'ensemble de l'échantillon, les personnes caractérisées 'noires' par les enquêteurs ont, toutes choses égales par ailleurs, au seuil d'erreur de 1⁰/₀₀₀, une probabilité de réponse positive très supérieure (32% vs 20% en moyenne). Au sein de la population noire et mulâtre, l'écart de probabilité entre les deux phénotypes, qui a le même niveau très élevé de significativité, est presque du simple au double : 32% vs 17%. Bien entendu, il faut distinguer la déclaration de l'occurrence réelle, et on peut objecter que la qualification discriminatoire de tel ou tel épisode est aussi affaire de perception. Néanmoins, il n'y a guère de doute que les niveaux de réponses positives proprement dits et la relation entre phénotype et fréquence de déclaration, attestent l'existence, à Cali comme ailleurs, d'un substrat raciste à l'œuvre dans un certain nombre de contextes de la vie sociale.

Enfin, Comme on pouvait s'y attendre, pour l'ensemble de la population comme pour la population noire et mulâtre, les opinions sur l'existence de la discrimination raciale sont conditionnées par les expériences personnelles : effets très significatifs

augmentants la probabilité de perception des discriminations par la police de 10%, à l'hôpital, à l'école ou au travail de 15 à 20%, dans les formalités administratives et dans les transports de 25 à 30%, et jusqu'à 50% au sein du quartier. Réciproquement, la déclaration d'une expérience personnelle est 'favorisée' par les opinions positives quant à l'existence de la discrimination au travail, dans les transports et au sein du quartier.

Ces relations étroites entre phénotype, opinion générale et expérience personnelle montrent d'abord que les réponses obtenues par l'enquête résultent d'un processus individuel de construction complexe, ce qui va dans le même sens que les résultats des recherches anthropologiques effectuées parallèlement. La perception de la discrimination, plus qu'à des opinions définitives relevant d'un marquage collectif de type 'identitaire', renvoie à des prises d'options 'situationnelles' des individus. Mais l'enquête montre également que la soumission au risque de discrimination, ou du moins sa perception, n'est pas uniforme dans la population puisqu'elle varie en particulier selon le phénotype. En dehors de la couleur de peau, quels autres facteurs pèsent sur cette exposition différentielle ?

Après le phénotype, l'origine migratoire est le second déterminant de la perception de la discrimination dans presque tous les contextes, d'autres déterminations existent, mais de moindre importance statistique, que je n'aborderais pas ici pour des raisons de temps. Les migrants de la côte pacifique du Cauca, par exemple, affirment en moindre proportion l'existence de discrimination en milieu scolaire (probabilité réduite de 50%), dans les démarches administratives et au travail (-35%), par la police ou dans les transports (-30%). Dans certains contextes, comme au travail et par la police, les migrants du Nord du Cauca et leur descendants nés à Cali montrent le même comportement. Les origines migratoires qui favorisent, au contraire, la perception de discriminations, varient selon les contextes. Pour résumer ses schémas complexes, on peut dire qu'il se dessine une sorte de gradient de perception du racisme, qui part du moindre niveau chez les migrants de la côte pacifique du Cauca, s'accroît avec les migrants du Nord du Cauca et leur descendants nés à Cali, puis les migrants du Choco et de l'intérieur du Valle, Cauca et Nariño et les natifs de Cali originaires de la côte pacifique du Nariño, pour atteindre son maximum chez les migrants de Buenaventura et leur descendants nés à Cali, qui le perçoivent nettement plus fréquemment dans plusieurs contextes (transports, travail, école). Ces résultats ne peuvent s'interpréter qu'en évoquant au moins trois facteurs distincts, dont les effets combinés illustrent bien l'imbrication des motifs de discrimination.

On peut avancer d'abord une explication d'ordre géoculturel ou historique, par le type des rapports inter raciaux qui caractérisent les sociétés locales d'origine. La côte pacifique et le nord du département du Cauca sont des régions où le peuplement noir, aussi ancien soit-il et même lorsqu'il est dominant, n'a que peu donné lieu à l'établissement d'enclaves économiques ou culturelles 'noires'. Le métissage, l'interdépendance, même très inégalitaire, aux plans économique, politique et culturel, avec la société blanche et métisse locale, la proximité et l'influence des centres urbains de l'intérieur (Popayan, Cali), y ont créé une pratique de la coexistence inter raciale

qui, d'une certaine manière, prépare à l'ordre socio-racial en vigueur à Cali. Réciproquement, l'image construite à Cali de la population noire de ces régions, n'est pas la plus stéréotypée ou stigmatisée. A l'inverse, le département du Choco et la côte pacifique du Nariño, où le peuplement historique est massivement noirs, le métissage bien moindre, et la spécificité et l'exclusion économique beaucoup plus marquée, sont perçus de l'extérieur, et en particulier à Cali, comme des sociétés 'noires', culturellement lointaines. Il s'en suit, entre les populations noires et mulâtre vivant à Cali et la société métisse locale, une distanciation culturelle et sociale qui varie selon l'origine migratoire, et des pratiques et des perceptions du racisme différentes. Ce schéma pourrait rendre compte des degrés croissants de perception de la discrimination, en particulier chez les migrants, partant des origines géoculturelles les plus proches (côte pacifique et nord du Cauca) jusqu'aux plus éloignées (côte pacifique du Nariño, Choco), il ne vaut pas en revanche pour expliquer les niveaux relativement élevés de perception chez les migrants de l'intérieur du Valle, Cauca et Nariño et surtout, chez certains natifs de Cali. Quant au port de Buenaventura, il y occupe une position paradoxale car malgré son intégration géographique et économique avec Cali, il y reste très généralement perçu comme une enclave ethnique et culturelle 'noire', ce qui peut constituer une part de l'explication de la forte perception du racisme qu'ont ses originaires vivant à Cali.

Une seconde explication, plus socio-économique, met en rapport les niveaux de perception avec les conditions d'insertion des uns et des autres, et les difficultés que rencontrent leurs perspectives et stratégies d'ascension sociale ; elle concerne aussi bien les natifs que les migrants. D'autres analyses, dont Hector Fabio fera état, montrent que les plus fortes inégalités de conditions de vie affectant les ménages afrocolombiens à Cali concernent les classes moyennes : ce sont dans les strates socio-économiques moyenne-basse et moyenne que les indicateurs montrent les plus grandes disparités au détriment de la population afrocolombienne. On aboutit à une conclusion semblable à partir de la comparaison des structures socioprofessionnelles. Par ailleurs, comme on l'a déjà vu à propos de la ségrégation résidentielle, l'origine géographique est un facteur important de différenciation socio-économique entre les populations noire et mulâtre de Cali. Du point de vue des structures socioprofessionnelles par exemple, le contraste est très fort entre les migrants afrocolombiens de Buenaventura ou de l'intérieur du Valle, Cauca ou Nariño ou leurs descendants nés à Cali, qui connaissent une insertion comparable à celle de la moyenne de la population, et les originaires de la Côte du Nariño et du Choco (migrants ou natifs de Cali) qui sont fortement marginalisés au plan économique. A titre d'exemple, la proportion de femmes actives employées domestiques est de 25% et 12% pour les deux premières origines géographiques alors qu'elles s'élèvent à 41% et 37% pour les deux dernières. De même, les hommes actifs occupants des emplois non qualifiés ne sont que 11% du total dans les deux premiers cas contre respectivement 19% et 20% dans les deux derniers. On peut alors supposer que les perceptions des discriminations par les originaires de Buenaventura d'un côté, et ceux du pacifique Nariño et du Choco de l'autre, obéissent à des logiques différentes. En schématisant, les premiers réagiraient fortement à l'existence de freins spécifiques à l'insertion économique et sociale des

classes moyennes noires et mulâtres - accès plus difficile à l'éducation, discriminations à l'embauche ou lors de la promotion dans le travail, arbitraire policier, etc. - qu'ils perçoivent comme autant d'obstacles discriminatoires à leurs attentes d'ascension sociale et à leur exigence de citoyenneté. Tandis que les seconds ne percevraient que modérément l'origine raciale de l'exclusion résidentielle et professionnelle dont ils sont victimes, ayant plus le sentiment de la partager, à capital économique et social égal, avec les populations blanches et métisses.

Le troisième facteur nous ramène à la question de la ségrégation résidentielle et à une dimension spatiale de la discrimination. J'ai déjà souligné le lien fort qui existe à Cali entre lieux d'origine et ségrégation résidentielle. Rappelons que les migrants de la côte pacifique du Nariño, du Chocó, et leurs descendants nés à Cali ont une implantation résidentielle très concentrés dans les quartiers les plus pauvres à l'est de la ville, qui sont également ceux où l'on trouve les plus fortes proportions de ménages afrocolombiens (32 à 46% en moyenne par secteur cartographique de recensement) et de personnes de phénotype noir (10 à 27%), avec, localement, des concentrations qui peuvent être beaucoup plus élevées. Je l'ai déjà dit et je le répète, comparés aux moyennes pour l'ensemble de la ville - 30% de ménages afrocolombiens et 15% de population noire - ces chiffres n'attestent en rien l'existence d'un ghetto racial à Cali. Mais cela n'empêche pas certains journalistes d'utiliser ce terme et de participer, par sensationnalisme, à la construction de l'image de 'ville noire' dont est affublée *Agua Blanca*, et d'une manière plus ou moins directe, à la diffusion des stéréotypes racistes qui accompagnent cette image. En revanche, la marginalisation économique et sociale de ces quartiers par la pauvreté, le chômage, le moindre accès aux infrastructures et services, la délinquance, etc. est une réalité incontestable. Ces deux facettes, raciale et sociale, de la stigmatisation du district d'Agua Blanca expliquent aussi pourquoi les origines migratoires qui y sont surreprésentées, la côte du Nariño et le Choco, ressentent la discrimination d'une manière plus aiguë que des populations mieux réparties dans la ville, comme les originaires de la côte et du nord du Cauca. Et nous sommes à nouveau renvoyés, comme dans la première partie, à l'explication de ces différentes concentrations résidentielles.

Pour conclure, il faut d'abord rappeler deux évidences : à Cali comme ailleurs, la ségrégation et la discrimination ne peuvent pas s'analyser et se comprendre en traitant du facteur racial indépendamment des autres. Mais les résultats de l'enquête montrent également que les catégories phénotypiques agrégées, à l'oeuvre dans les relations sociales à Cali, sont belle et bien discriminantes, au sens statistique et en tant que facteurs d'exposition à la ségrégation et la discrimination raciale. De ce double état de fait découle une règle qui me semble de portée générale : il faut se méfier des interprétations qui mettent en jeu une intentionnalité raciste pour expliquer les constats d'inégalité, non pas à cause d'un quelconque souci d'euphémisation de la réalité, mais parce qu'en occultant la dialectique entre les facteurs spatiaux, historiques, sociaux et raciaux, elles conduisent en quelque sorte à ce tromper d'adversaire. L'enjeu est de taille dans le débat démocratique entamé depuis 1993 sur la place des noirs dans la société métisse colombienne sur lequel, comme l'a montré

Odile Hoffmann, la pression croissante sur les ressources économiques des régions de la côte pacifique, l'extension spatiale du conflit armé et la situation sociale et politique extrêmement tendue du pays, font peser des tensions et des polarisations fortes. De même, on ne peut pas ignorer l'influence qu'exerce sur le débat colombien l'histoire et l'actualité de la ségrégation raciale aux Etats-Unis. Les formes d'exclusion qu'y connaît la minorité noire, en particulier l'archétype du ghetto, et les productions culturelles auxquelles elles donnent lieu, même si, on l'a vu, elles ne correspondent pas à la réalité colombienne, servent constamment de références aux différents acteurs : journalistes, politiciens, militants associatifs ou du mouvements des communautés noires, jeunes des quartiers d'*Agua Blanca*, musiciens de Rap, etc. Ces références n'ont pas que des conséquences négatives, au plan culturel par exemple, mais pour ce qui est du débat sociologique et politique, leur inadaptation au contexte colombien est patente. Comme le disait Loïc Wacquant dans un article de 1992, où il séparait très nettement les situations en France et au Etats Unis par une phrase parfaitement valide dans le contexte de Cali : « Ce n'est pas de ghetto qu'il faut parler mais, dans l'ordre, d'accès au travail, à l'école, au logement, soit aux moyens d'une citoyenneté effective ». Il me semble en effet que, comme pour d'autres catégories de population victime de différentes formes d'exclusion sociale, ce sont les questions de la citoyenneté et de l'égalité des chances qu'il faut aujourd'hui placer au centre du débat sur la place des noirs dans la société colombienne.

LA POPULATION AFROCOLOMBIENNE : ECHEC DE L'APPROCHE 'ETHNIQUE' ET SIGNIFICATIVITE DE L'APPROCHE 'PHENOTYPIQUE'

TABLEAU 1 : DISTRIBUTION DES REPONSES A LA QUESTION ETHNIQUE DU RECENSEMENT, SELON LES LIEUX DE NAISSANCE DES PERSONNES RECENSEES A CALI

Lieux de naissance : Réponses	Cali	Côte pac. Nariño	Côte pac. Cauca	Côte pac. Valle	Chocó	Nord. Cauca	...	Autres Cauca	Autres Nariño	Total
Oui (%)	0.3	1.7	1.2	1.4	2.6	1.3		0.9	0.4	0.5
Non (%)	96.0	93.8	94.7	94.6	93.0	94.6		94.9	95.7	95.4
Non réponse (%)	3.7	4.5	4.1	4.0	4.4	4.1		4.2	3.9	4.1
Total (%)	100	100	100	100	100	100		100	100	100
Effectif	882124	33232	18805	22764	13018	28272		57883	36849	1661433

TABLEAU 2 : ESTIMATIONS DES POPULATIONS SELON LEUR CARACTERISATION PHENOTYPIQUE

Population selon caractérisation des ménages							
Caractérisation par l'enquêteur (1) :	Nombre de ménages			Individus des ménages			
	Effectifs	%		Effectifs (1)	%		
Ménages afrocolombiens	106.085	29,8		460.873	29,7		
Ménages de contrôle	249.581	70,2		1.091.743	70,3		
Ensemble des ménages	355.666	100		1.552.616	100		
Répartition des individus selon la caractérisation des enquêteurs							
Caractérisation par l'enquêteur (2) :	<i>Negro</i>	<i>Mulato</i>	<i>Indígena</i>	<i>Mestizo</i>	<i>Blanco</i>	<i>Otro</i>	Total
Ménages afrocolombiens (%)	47,9	33,2	0,6	11,5	6,7	0,1	30,4
Ménages de contrôle (%)	0,3	0,5	1,0	35,1	63,2	0,0	69,6
Ensemble des ménages (%)	14,7	10,4	0,9	27,9	46,1	0,0	100
Effectifs	191.126	134.912	11.237	361.674	596.928	303	1.296.180
Répartition des individus selon l'auto-caractérisation des enquêtés							
Auto-caractérisation des enquêtés (3) :	<i>Negra et assim.</i>	<i>Morena, Mulata (4)</i>	<i>Canela et assim. (5)</i>	<i>Trigueña et assim. (6)</i>	<i>Blanca et assim.</i>	Autres réponses	Total
Ménages afrocolombiens (%)	32,4	19,8	8,2	33,1	4,5	2,0	29,8
Ménages de contrôle (%)	0,7	2,1	10,2	40,0	40,4	6,6	70,2
Ensemble des ménages (%)	10,2	7,4	9,6	38,0	29,7	5,2	100
Effectifs	36.146	26.303	34.021	135.085	105.641	18.470	355.666
Source : enquête CIDSE/IRD juin 1998							
(1) Les effectifs de ménages et d'individus sont extrapolés à l'ensemble de l'univers couvert par l'enquête, soit 355.666 ménages et 1.552.616 personnes, c'est-à-dire environ 78% de la population totale de la ville, estimée par projection du recensement au 30 juin 1998 à 1.982.000 personnes.							
(2) La répartition est celle observée sur les individus caractérisés visuellement par les enquêteurs : 7.022 personnes sur les 8.250 incluses dans l'échantillon, soit 85%. Ces données sont pondérées par les facteurs d'extrapolation du sondage.							
(3) La répartition est celle observée sur les individus ayant répondu à la question ouverte sur la couleur de peau (1824 personnes sur les 1880 auxquelles la question était posée), que l'on peut donc considérer représentatifs de la population âgée de 18 ans et plus (sous-échantillon 'biographique'). Pour les besoins de cette tabulation, les réponses sont regroupées autour des adjectifs indiqués, employés seuls ou avec d'autres mots. Ces données sont pondérées par les facteurs d'extrapolation du sondage.							
(4) Brune, mulâtre (5) Cannelle (6) Littéralement 'couleur blé', souvent traduit par châtain							

SEGREGATION RESIDENTIELLE ET PHENOTYPE A CALI

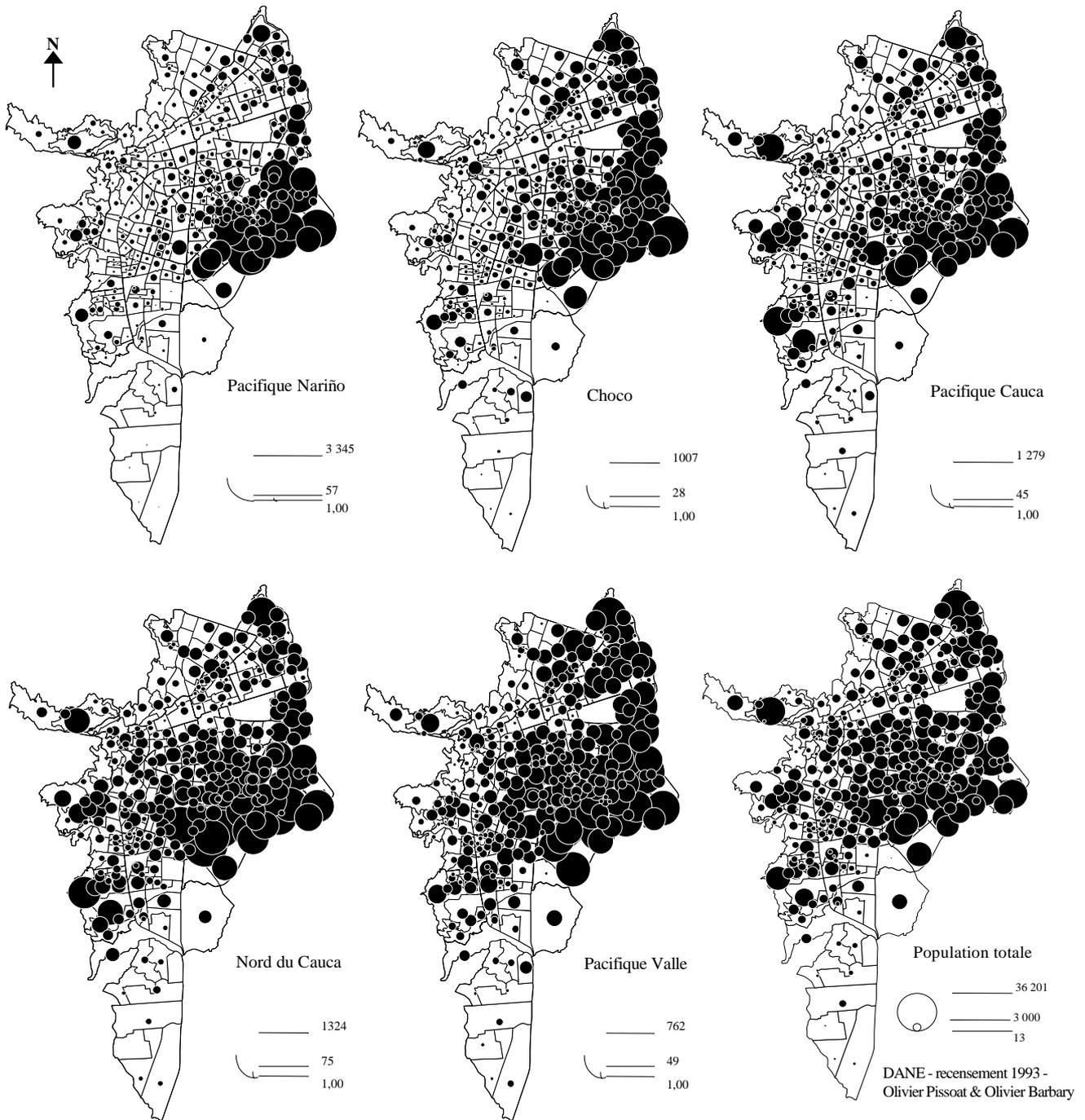
Proportion de population selon la catégorie phénotypique par secteur cartographique



O. Barbary. Enquête
Cidse/Orstom – Mai 1998

SEGREGATION RESIDENTIELLE ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE A CALI

Distribution de la population selon le lieu d'origine par secteur cartographique



PERCEPTION DE LA DISCRIMINATION A CALI

TABLEAU 3 : REPONSES AUX QUESTIONS D'OPINION SUR LA DISCRIMINATION, SELON LA CARACTERISATION PHENOTYPIQUE ET LE SEXE DES ENQUETES (DIFFERENCES SIGNIFICATIVE OBSERVEES)

1. Réponses affirmatives à la question 'Pensez-vous qu'à Cali, il existe des discriminations dans le travail ?'												
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total		
Sexe :	Effectif (1)	% (2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Hommes	356	76<<+	180	75 ++	104	59	148	59 <	788	63 <		
Femmes	470	82>>+	251	75 ++	154	55 --	202	68 >	1077	67 >		
Total	826	79 ++	431	75 ++	258	57 --	350	64	1865	65		
2. Proportion d'enquêtés qui pensent que la discrimination professionnelle est fréquente (presque tous les employeurs ou beaucoup d'employeurs), parmi ceux qui pensent qu'elle existe												
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total		
Sexe :	Effectif (1)	% (2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Hommes	271	29 <<	129	26 <	68	15 <<--	93	38 +	561	29 <<		
Femmes	385	36 >>	190	35 >	103	45 >>+	152	34	830	37 >>		
Total	656	33	319	31 -	171	33	245	36	1391	35		
3. Réponses affirmatives aux questions sur la discrimination des noirs et des indiens dans différents contextes												
Type de ménage :		Discrimination envers les noirs					Discrimination envers les indiens					
Contexte :	Effectif (1)	% (2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Dans les hôpitaux et centre de santé	1504	32•	376	27°	1880	31,0	1504	29••	376	21°°	1880	27,4
A l'école et au collège	1504	34	376	32	1880	33,6	1504	28•	376	25°	1880	27,4
Dans les transports	1504	39••	376	32°°	1880	37,6	1504	29••	376	22°°	1880	27,6
Dans les formalités administratives	1504	31•	376	26°	1880	30,0	1504	29•	376	24°	1880	28,0
Au travail	1504	57••	376	41°°	1880	53,8	1504	38••	376	29°°	1880	36,2
Par la police	1504	54•	376	50°	1880	53,2	1504	33•	376	29°	1880	32,2
Dans le quartier	1504	19	376	18	1880	18,8	1504	18••	376	13°°	1880	17,0
4. Réponses affirmatives à la question sur la discrimination des noirs dans le travail												
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total		
Sexe :	Effectif (1)	% (2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Hommes	356	56 <<+	180	60 >+	104	30 <<--	148	48 >	788	46		
Femmes	470	63 >>+	251	55 <+	154	46 >>	202	40 <-	1077	46		
Total	826	60 ++	431	57 ++	258	40 -	350	43 -	1865	46		
5. Réponses affirmatives à la question sur la discrimination des noirs par la police												
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total		
Sexe :	Effectif (1)	% (2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Hommes	356	53	180	60 >+	104	42 <-	148	51	788	50		
Femmes	470	54	251	52 <	154	55 >	202	51	1077	52		
Total	826	54 +	431	55 +	258	50	350	51	1865	51		
6. Réponses affirmatives à la question 'Vous-même, avez-vous déjà été victime de discrimination dans votre travail ou dans d'autres situations ?'												
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total		
Sexe :	Effectif (1)	% (2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Hommes	356	30 ++	180	14	104	5 <<--	148	10	788	12 <<		
Femmes	470	33 ++	251	17	154	16 >>	202	11 --	1077	16 >>		
Total	826	32 ++	431	15	258	11 -	350	10 --	1865	14		
Source : enquête CIDSE/IRD juin 1998												
(1) Les effectifs sont ceux des personnes ayant répondu à la question ('oui', 'non' ou 'ne sait pas'). A cause de leurs effectifs trop faibles, les catégories 'Indigènes' et 'Autres' ont été exclues des tables n° 1, 2, 4, 5 et 6.												
(2) Les fréquences sont celles des réponses affirmatives, estimées à partir de l'échantillon sur l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, les données étant pondérées par les facteurs d'extrapolation du sondage. Le test de significativité est basé sur les intervalles de confiance à 95% et 99% associés au plan de sondage, avec les notations suivantes :												
>, >> et <, << : Différences positives (>, >>) et négatives (<, <<) entre les sexes, significatives aux seuils de probabilité de 5% (>, <) et 1% (>>, <<)												
+, ++ et -, -- : Différences positives (+, ++) et négatives (-, --) dans la catégorie phénotypique, par rapport à la moyenne de l'échantillon												
•, •• et °, °° : Différences positives (•, ••) et négatives (°, °°) dans le type de ménage, par rapport à la moyenne de l'échantillon												